

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
PRÉAVIS 08/2025 :
Projet « En Arnier III » - Demande de crédit pour des
travaux de déplacement des canalisations communales

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux,

Ont participé le 8 septembre 2025 à la séance de présentation du présent préavis :

Bureau du Conseil : M. Axel Boggio, Président

Municipalité : Mme Nathalie Greiner, Syndique
M. Philippe Michelet
M. Jean-Claude Favre

Chef des infrastructures : M. Andrea Da Campo

Commission technique : Mme Laure Breduillieard
Mme Johanne Raemy
M. Fabio Gaggetta

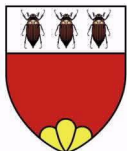
Commission des finances : M. Christian Marrel, Président
Mme Amélie Ramoni-Perret
M. Daniele Annese
M. Gaël Giroud
M. Olivier Guignard

Préambule

À la suite d'une brève introduction par notre Président Monsieur Axel Boggio, le préavis 08/2025 nous a été présenté par notre Municipal Monsieur Philippe Michelet. Nous tenons à le remercier pour sa disponibilité ainsi que pour les précisions et compléments d'information apportés à la suite des questions soulevées par votre commission des finances.

Le projet de développement du quartier « En Arnier III » nécessite l'adaptation des canalisations d'eaux usées et de la conduite principale d'eau potable, ainsi qu'une étude spécifique pour la protection incendie et l'implantation des bornes hydrantes.

Le préavis sous revue demande d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 230'000.-- TTC destiné à financer les travaux de déplacement de ces canalisations.



RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

PRÉAVIS 08/2025 :

Projet « En Arnier III » - Demande de crédit pour des travaux de déplacement des canalisations communales

Enjeux financiers

Les aspects techniques étant entièrement du ressort de la commissions ad hoc, nous nous bornerons à examiner les conséquences financières de ce projet.

À la suite de la mise en appel d'offres en avril 2024, le résultat de la procédure ouverte permet de présenter le détail des coûts liés à cette opération.

Les travaux de génie civil s'élèvent à CHF 111'504.25, auxquels s'ajoutent les travaux d'appareillage pour l'eau potable de CHF 43'720.80.

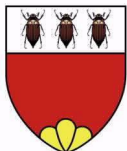
Les honoraires des ingénieurs s'élevant à CHF 20'000.-- comprennent d'une part l'établissement des offres, la coordination et le suivi des travaux, et d'autre part la coordination hydraulique et l'offre d'appareillage pour CHF 9'400.--. Les prestations du géomètre et du géotechnicien sont quant à elles estimées à CHF 6'000.--.

Ainsi, le coût partiel des travaux atteint CHF 190'625.05. En tenant compte d'une provision pour divers et imprévus de 10%, soit CHF 19'062.50, le montant intermédiaire se chiffre à CHF 209'687.55. Après application de la TVA au taux en vigueur de 8.1% (CHF 16'984.70), le total général s'élève à CHF 226'672.25.

Afin de couvrir l'ensemble de l'opération, il est proposé de solliciter un crédit arrondi à CHF 230'000.--.

Commentaire de la Commission des finances

Une convention a été conclue avec le propriétaire du complexe, à savoir la société Swiss Prime Site Solutions, afin de définir les limites des prestations entre les parties. Les taxes de raccordement liées à l'assainissement et à l'eau sous pression couvriront intégralement les coûts de ces adaptations. En outre, le crédit demandé sera amorti sur une période de 30 ans.



RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
PRÉAVIS 08/2025 :
Projet « En Arnier III » - Demande de crédit pour des
travaux de déplacement des canalisations communales

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances unanime se rallie aux conclusions du **préavis 08/2025** et vous propose de les accepter sans modification.

Pour la Commission des finances :

Christian MARREL
Président

Amélie RAMONI-PERRET

Daniele ANNESE, rapporteur

Gaël GIROUD

Olivier GUIGNARD

Fait à Belmont-sur-Lausanne, le 3 octobre 2025